Université de Poitiers

Présidence – Cabinet
N°/Réf. : Cab/2025-M14

Lettre de mission de Loïc Semiot,
Vice-président délégué à la formation, Apprentissage et formation continue
2024-2028

L'université de Poitiers s'inscrit pleinement dans une trajectoire européenne et responsable, aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal. En tant qu'établissement public, elle a vocation à répondre aux enjeux sociétaux et aux transitions actuelles et futures par une recherche internationale ambitieuse et une offre de formation de qualité.

L'université de Poitiers dispose d'une offre de formation pluridisciplinaire avec santé et attache une grande importance à proposer une offre de formation visible intégrant des pratiques pédagogiques adaptées, et le déploiement de l'apprentissage et de la formation continue. L'université de Poitiers mène une politique attachée à la réussite étudiante afin que les étudiantes et étudiants puissent être acteurs de leurs apprentissages, et bénéficient d'une orientation et d'une insertion davantage éclairées et choisies. Considérant que la réussite étudiante ne peut s'envisager que comme plurielle, l'université de Poitiers renforce l'inclusion des étudiants en améliorant leurs conditions de vie, d'études et de santé ainsi que leur accès à la culture, au sport, à la vie associative et citoyenne qui participent du bien-être étudiant.

Missions
Le vice-président délégué à la formation, Apprentissage et formation continue a pour mission de favoriser le développement des formations en apprentissage essentiellement en mixité de public. Qu'il s'agisse de la formation continue ou de l'apprentissage, il veille à la soutenabilité humaine et financière de leur développement. Plus largement, il contribue à la relation entreprise dans son périmètre d'action.

• *Actions apprentissage.* Il met en œuvre une politique pour l'apprentissage axée principalement sur la mixité de public et veille à la mise en place d'un cadrage pour l'adaptation des maquettes de formation afin de mieux prendre en compte et valoriser les périodes en situation d'emploi. Il veille à une adaptation régulière de l'offre de formation en apprentissage et à ce titre accompagne ou initie les projets d'ouverture, d'adaptation ou de fermeture de formation en apprentissage. Il est en relation directe avec le CFA Sup Nouvelle-Aquitaine et à ce titre, il veille à fluidifier les relations et les actions entre l'université de Poitiers et ce partenaire.

• *Actions formation continue.* Il cherche à pérenniser les formations continues courtes en place mais aussi celles sur mesure, en veillant à leur stricte soutenabilité financière. Il impulse le développement d'une offre de formation continue modulaire en accompagnant au besoin les composantes de formation qui le souhaitent. Il pilote la partie dédiée à la formation continue du projet Impact-UP (ASDESR) en lien avec les engagements du Contrat d'objectifs, de moyens et de performances 2023-2025. Il met en œuvre et veille à l'application du cadrage sur les formations locales.

Dans l'exercice de son mandat, il tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement.

Périmètre d'action

Le vice-président délégué à la formation, Apprentissage et formation continue est rattaché au pôle *Formation et Réussite plurielle* de l'équipe présidentielle. Il rend compte régulièrement de ses actions auprès de la vice-présidente Formation.

Il représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe selon les besoins à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) ; participe aux réunions des assesseurs à la pédagogie ; au comité de pilotage et au comité opérationnel du projet Impact-UP (ASDESR), au comité de pilotage de Média Centre-Ouest (MCO). Il peut être amené à représenter la présidente dans des instances externes sur délégation, notamment : les réseaux nationaux de vice-présidents, l'Assemblée générale du CFA Sup Nouvelle-Aquitaine.

Il est en lien direct avec le pôle Formation et réussite étudiante, et notamment la Direction de la formation professionnelle et continue et Média Centre-Ouest (MCO). Il s'appuie sur le Cabinet de la présidente pour les actions et missions qui le nécessitent, notamment la communication institutionnelle.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 6 janvier 2025,
Virginie LAVAL
Présidente de l'université de Poitiers